

\*\*\*\*\*  
EU - REVIEW  
Activities of the Institutions  
of the European Union  
\*\*\*\*\*

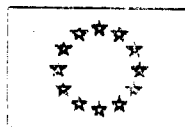
432

N° 616 DU 7 OCTOBRE 1994

Information hebdomadaire aux  
Délégations de la Commission européenne  
sur les travaux principaux  
des Institutions de l'Union européenne

De la part du Secrétariat général - Horst-Jürgen TITTEL  
Service "Information des Délégations"  
BREY 6/348 - tél. 52375/52125 - téléfax 296.59.96

-----  
**EN CAS DE PROBLEME DE TRANSMISSION VEUILLEZ VOUS ADRESSER AU  
SERVICE FAX : Tél. 29.51206**



# COMMISSION EUROPEENNE

# EUROPEAN COMMISSION

FROM : C.E.C. - M174 WAERZEGGERS-VAN-ROMPAEY.I  
TO : C.E. WASHINGTON - WASHINGTON  
REF : 4280017420 - 7-10-1994 16:21

IO: 7 MP400  
7 MT406  
7 MU400  
SUBJECT: "Enc 1:616  
TELEX616"

### DISTRIBUTION

H.D.	
D.H.D.	
CHA/ADM.	
POL.	
AGR.	
COM/TR.	<i>Hd's</i>
DEVT.	<i>OF</i>
ECO/FIN.	<i>Sections</i>
P.P.A.	
S&T	
T.E.E.	
SUP. AG.	
C.G.	

- 2 -

Voici un résumé des principales activités des Institutions de l'Union européenne :

**I. COMMISSION**

1. CONCURRENCE : ACCORDS DE DISTRIBUTION SELECTIVE DE VEHICULES AUTOMOBILES
2. AGRICULTURE : REDUCTION DE LA JACHERE EN 1995
3. URUGUAY ROUND : IMPLEMENTING LEGISLATION
4. UEM : POLITIQUES EN FAVEUR DE LA CONVERGENCE
5. EU-JAPAN : IMPORTS OF CARS IN 1994
6. EU/JAPAN : TRADE GAP
7. USA/JAPAN : COMMISSION STATEMENT
8. AIDS : PREVENTION PROGRAMME
9. PLAGUE : COMMISSION STATEMENT
10. TEXTILE : LUTTE CONTRE LA CONTREFACON
11. RUSSIA : NUCLEAR POWER PLANTS
12. PECOS : EXPOSITION SUR LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL
13. BLACK SEA REGIONAL ENERGY CENTRE
14. PREVISIONS

**II. CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE**

1. COUNCIL "FOREIGN AFFAIRS" (4 OCTOBER)
2. CONSEIL CONJOINT INDUSTRIE/TELECOMMUNICATIONS (28 SEPTEMBRE)
3. CONSEIL "RECHERCHE" (29 SEPTEMBRE)
4. DECLARATIONS PESC
5. PREVISIONS

**III. PARLEMENT EUROPEEN**

1. ACP-EU : JOINT ASSEMBLY (GABON, 3-7 OCTOBER)
2. TRAVAUX DES COMMISSIONS
3. PREVISIONS
4. SESSION SEPTEMBRE II : INFO-NOTE

**IV. BANQUE D'INVESTISSEMENT EUROPEENNE**

1. BULGARIE : PRET
2. MAGHREB : PRET

**V. ORGANISATIONS INTERNATIONALES**

1. UNITED NATIONS GENERAL ASSEMBLY : PARTICIPATION OF MR. VAN DEN BROEK
2. INTERNATIONAL COFFEE COUNCIL (LONDON, 26-30 SEPTEMBER)

- 3 -

## I. COMMISSION

### 1. CONCURRENCE : ACCORDS DE DISTRIBUTION SELECTIVE DE VEHICULES AUTOMOBILES

La Commission a adopté un avant projet de Règlement concernant l'application de l'article 85 paragraphe 3 du traité CE à des catégories d'accords de distribution et de services de ventes et d'après-vente de véhicules automobiles. Ce projet est destiné à se substituer au Règlement de 1985 qui a exempté les accords existants de distribution exclusive et sélective durant les dix dernières années et qui expirera le 30 juin 1995.

La Commission estime que la conclusion d'accords de distribution exclusifs est bénéfique car ils favorisent l'établissement d'un rapport de confiance entre les constructeurs, les distributeurs et les consommateurs pour un produit aussi spécifique que les voitures automobiles. Le projet permet au constructeur d'assurer un bon suivi de son produit, au distributeur (concessionnaire) de conserver un lien privilégié avec le producteur et au consommateur de s'appuyer sur le savoir faire et la compétence du concessionnaire, tout en bénéficiant d'une garantie pour son véhicule dans l'ensemble du réseau distribuant cette marque. L'exemption proposée accroît la liberté du consommateur dans la mesure où elle lui permet de bénéficier des avantages du marché unique en achetant le véhicule de son choix où bon lui semble. En outre, le consommateur bénéficiera d'une bonne information car le règlement autorise la publicité par un concessionnaire hors du territoire de sa concession.

Les principales modifications par rapport à l'accord précédent visent quelques objectifs précis tels que l'amélioration du fonctionnement du marché intérieur, l'équilibre des intérêts des parties concernées, l'encouragement des relations de partenariat, la gestion efficace de l'accord CEE/Japon. Elles concernent notamment :

- l'introduction de la possibilité pour un concessionnaire de distribuer plus d'une marque (multimarquisme), dans des conditions bien définies,
- la fixation consensuelle d'objectifs de vente entre fabricants et concessionnaires,
- la possibilité pour un concessionnaire de se fournir en pièces de rechange autres que celles du fabricant, si elles ont le même niveau de qualité,
- l'interdiction de rémunérations différenciées du concessionnaire en fonction de la destination du véhicule,
- la possibilité pour des réparateurs indépendants de disposer des informations techniques nécessaires pour la réparation des véhicules,
- une définition plus précise des clauses et comportements restrictifs non admis qui peuvent faire perdre le bénéfice de l'exemption,
- la publicité hors du territoire de vente d'un concessionnaire.

L'accord est prévu pour une durée de 10 ans.

Afin de ne pas mettre en cause la bonne gestion de l'arrangement CE/Japon et notamment le système des quotas à l'intérieur de la Communauté, les dispositions prévues dans cette révision du règlement garantissant aux constructeurs japonais un contrôle efficace des ventes au travers de leurs réseaux. En outre, les risques que comporte l'ouverture vers un certain multimarquisme sont trop limités pour constituer un véritable danger pour la bonne gestion de l'arrangement avec le Japon.

M. VAN MIERT a souligné les efforts de conciliation déployés depuis plusieurs mois pour obtenir un projet équilibré.

- 4 -

"L'intérêt bien compris des partenaires est d'établir un climat de confiance alors que la crédibilité de l'exemption était entachée par certaines lacunes du premier règlement et par le comportement de certains opérateurs. La raison conseillait de tirer profit de manière équilibrée de l'expérience acquise. La durée de l'accord permet d'assurer un cadre de référence stable et d'accroître la sécurité juridique des parties concernées. Les innovations importantes permettent de mieux équilibrer les relations entre fabricants et concessionnaires tout en tenant compte des exigences de stabilité de l'application de l'accord avec le Japon. La politique de concurrence bien appliquée et acceptée est un garant de l'efficacité économique au profit des entreprises et des consommateurs de l'Union".

## **2. AGRICULTURE : REDUCTION DE LA JACHERE EN 1995**

La première campagne d'application de la réforme de la PAC (1993/94) a donné des résultats très positifs : la production de céréales a diminué sous l'effet du gel des terres, la consommation intérieure pour l'alimentation animale a augmenté et les stocks publics ont été réduits de 33 à 18 millions de tonnes. Les prix sur le marché intérieur ont baissé suite à la réforme, mais se situent toutefois nettement au-dessus du prix d'intervention. La poursuite de ces tendances conduit à un stock de fin de campagne 94/95 de 10 millions de tonnes, et quasi nul en 95/96, avec un risque d'augmentation relative du prix des céréales sur le marché communautaire et de déplacement de l'utilisation interne des céréales au profit de substituts importés. Afin de préserver les objectifs de la réforme, la Commission a adopté le 5 octobre la proposition de M. STEICHEN de réduire le taux de gel des terres, actuellement de 15 % lorsqu'il s'agit de gel en rotation, à 13 % pour la seule campagne 1995/96 (semis de l'automne 94 et du printemps 95 en vue d'une récolte en 1995). En effet, le taux de gel a été conçu dès l'origine comme un instrument de gestion du marché, pouvant varier à la hausse ou à la baisse en fonction des besoins, et la situation actuelle justifie une baisse de 2 points (environ 700 000 ha). Cette proposition sera examinée au cours de la prochaine réunion du Conseil "Agriculture", sous la présidence de M. BORCHERT, les 24 et 25 octobre à Luxembourg.

## **3. URUGUAY ROUND : IMPLEMENTING LEGISLATION**

The Commission has proposed to the Council the package of implementing legislation enabling the European Community to adapt its laws to meet the obligations of the Uruguay Round. The Commission will transmit the package to the Council immediately, and hopes that the Council will adopt all elements of the package at the FAC on December 21, once Ministers have ratified the Round and once the GATT has formally confirmed 1 January as the date by which the World Trade Organisation will enter into force. An implementation conference will be held in Geneva in December in order to decide the date at which the WTO will formally come into being.

The Uruguay Round negotiations were concluded by the Trade Negotiations Committee in Geneva on December 15, 1993. The Final Act, embodying the results of the Uruguay Round, was formally signed on behalf of the European Community by Sir Leon BRITTAN and Mr PANGALOS, President of the Council, in Marrakesh on April 15. It was also signed individually by the twelve Member States of the Community.

\*\*\*\*\*  
NDLR : (A background-memo on the implementing legislation is available for  
interested Delegations at our secretariat)  
\*\*\*\*\*

**4. UEM : POLITIQUES EN FAVEUR DE LA CONVERGENCE**

Comme suite à la décision du Conseil du 19 septembre concernant l'existence d'un déficit excessif selon l'art. 104 C § 6 du Traité dans 10 Etats membres (tous, à l'exception du Luxembourg et l'Irlande) la Commission a adopté le 12 octobre ses propositions au Conseil en vue de l'adoption par ce dernier de recommandations auxdits Etats membres afin qu'ils mettent fin à cette situation dans un délai donné. Le contenu de ces recommandations est confidentiel. Le Conseil aura la faculté de les publier

**5. EU-JAPAN : IMPORTS OF CARS IN 1994**

The arrangement on motor vehicles agreed by the Community and Japan in July 1991 (the Elements of Consensus) provides that Japan will monitor exports to the Community and the five Member States that previously restricted imports, for a transitional period ending 31st December 1999. The Elements of Consensus contain forecasts of exports in 1999, linked to assumptions about demand that year. The forecasts for the intervening years are to be worked out through regular consultations between the European Commission and the Government of Japan. In the process they are to take account of market developments.

On 30 September 1994, the Commission and the Government of Japan (Ministry of International Trade and Industry) estimated that demand will increase this year by 4.4 % compared to 1993, to 12.256 million units. On this assumption, the forecast of exports to the European Union as a whole is 993,000, an increase of 1.3 % compared to the figure of 980,000 agreed for 1993.

The forecasts of exports to the five Member States that previously restricted imports are as follows :

France	78,500
Italy	47,000
Portugal	39,500
Spain (including Canary Islands)	35,500
United Kingdom	184,600

**6. EU/JAPAN : TRADE GAP**

The EU trade deficit with JAPAN narrowed to 25.1 billion EU in 1993 from 31 billion in 1992. The figures from EUROSTAT (News Release N° 47/94) show this was due to a 10.1 % rise in exports to JAPAN and a 7.5 % fall in EU imports.

Imports were valued at 47.6 billion ECU, exports 22.6 billion.

GERMANY was the largest trader, accounting for 32 % of total EU imports and 36 % of exports. Next came the UNITED KINGDOM (22 % of all imports, 15 % exports) and FRANCE (11 % imports, 15 % exports).

Manufactured products accounted for 99 % of EU imports from JAPAN and 83 % of exports.

- 6 -

EU imports of road vehicles from JAPAN were down 8.8 % between 1992 and 1993. But they were still 25 % of total imports from there and 50 % of all extra-EU imports of road vehicles.

However, EU exports of road vehicles to JAPAN rose by 23.9 % between 1992 and 1993. They represented 8.5 % of all road vehicles exported from the EU and 16.5 % of total exports to JAPAN.

Largest deficits were in road vehicles (8.2 billion ECU), office machinery (5.6 billion) and telecommunications and sound equipment (5 billion). Largest surpluses were in medical and pharmaceutical products (0.95 billion ECU), clothing and accessories (0.85 billion), beverages (0.70 billion) and meat and meat preparations (0.66 billion).

#### **7. USA/JAPAN : COMMISSION STATEMENT**

The Commission has issued the following statement on the Trade agreement between Japan and the USA :

"We welcome progress made on market-opening in Japan. We welcome the statements that the deals recently concluded bilaterally by the US and Japan on procurement of telecommunications and medical equipment, insurance and glass are aimed at opening the Japanese market for the benefit of all competitive foreign products.

We intend to work with European exporters in the sectors concerned to ensure that Europe is fully geared up to take advantage of the new opportunities the Japanese government has announced. At the annual meeting between the Commission and the Japanese government in Tokyo on November 19, Sir Leon BRITTAN will discuss with his opposite numbers how best to boost European trade in these sectors, as well as more widely.

We will have to study very carefully the precise content of the agreements to appreciate their impact on EU exports. We will be watching the implementation and monitoring of the agreements for procurement for telecommunications and medical equipment as well as for insurance, to ensure that European products are treated on equal terms and that no discrimination occurs in practice. We believe that third party involvement in the monitoring process of these agreements would be a sure signal of effective implementation of the MFN treatment which is said to be the basis of these agreements. What matters is that Japanese companies are placed under no pressure, either explicit or implicit, to buy American rather than European or other foreign products and services.

We regret that these deals were concluded under threat of unilateral trade sanctions which we believe are a destabilising factor for world trade. We consider that trade disputes should be settled according to international rules, and that on-going multilateral negotiations, for example in financial services in GATT, should not be undermined by bilateral agreements.

We believe Japan should speed up its internal reforms to boost consumption and to reduce its current account surplus. We attach great importance to the deregulation process to ensure a long-lasting opening of the Japanese market".

## **8. AIDS : PREVENTION PROGRAMME**

"By March this year over 105,000 cases of AIDS had been reported in the Member States and, according to some estimates, up to 500,000 people may be infected by HIV across the Community; this means that we must continue, and strengthen further, our prevention, education and information activities" according to Mr FLYNN, following the adoption by the Commission of this proposal for a programme of Community action on the prevention of AIDS and certain other communicable diseases. Actions to combat aids will be carried out in the following areas :

- data collection
- measures for children and young people
- prevention of transmission
- safety of blood and blood products
- social and psychological support
- combatting discrimination

The new programme will build on the important work being carried out under the existing "Europe against AIDS" programme which has been extended pending adoption of the new programme.

Mr FLYNN said that it had been decided to extend the scope of the new programme to cover certain other communicable diseases such as hepatitis tuberculosis, sexually transmitted diseases and other diseases treatable by vaccination because there was a general need for more cooperation and coordination between the Member States. For example, the recent outbreak of plague in India had clearly demonstrated the need for a Community-wide network to facilitate exchanges of information on epidemics and disease outbreaks and improve coordination between Member States. The new programme envisaged Community activities under the following headings :

- actions related to vaccination
- creation and development of networks
- information, education and training
- early detection and systematic screening

The new programme will run for a 5-year period and will require funding of about ECU 50 million. Community action will focus on encouraging cooperation between the Member States and lending support to their efforts through the development and implementation of networks, joint actions and information exchange systems. Projects proposed by the member States and initiatives involving competent organisers will be supported and cooperation with international organisations and transnational associations will also be promoted.

## **9. PLAGUE : COMMISSION STATEMENT**

"The Commission Services are keeping the situation regarding outbreaks of the plague in certain parts of India under continuous review and are maintaining contact with the Commission's delegation in New Delhi and the World Health Organisation.

The World Health Organisation's Epidemiological Surveillance Service has already issued guidelines in respect of international travel and the procedures to be followed in this regard. All Member States are also members of the WHO.

A meeting of Member State experts was held in Brussels the 30 September and it was also attended by representatives of the Commission and the WHO. The WHO representatives provided an update on developments in relation to the spread of the



- 8 -

disease in India, explained the measures which the WHO had recommended and outlined those which have been taken to date by various countries. The efforts of the Indian authorities to combat the disease and limit its spread were also outlined. The Commission representative drew attention to the allocation of ECU 200,000 as humanitarian aid to India to purchase 10 million doses of antibiotics to combat the disease.

There was an exchange of views between the Member State representatives on the measures which they had taken to date. There have been no confirmed cases in the Union and there is no danger of an epidemic occurring. Member States agreed to remain vigilant and to ensure that any cases detected were treated as quickly and effectively as possible. Furthermore, there was agreement that antibiotics are the most appropriate and effective form of treatment should cases occur.

The Member States agreed to discuss the matter again at the Council's Health Group meeting on 13 October next".

#### **10. TEXTILE : LUTTE CONTRE LA CONTREFAÇON**

Le premier salon mondial des tissus d'habillement "Première Vision" a tenu sa session d'automne à Paris du 30 septembre au 3 octobre, réunissant plus de 800 tisseurs européens et près de 45 000 visiteurs.

Le Forum général a été consacré à la lutte contre la fraude dans le domaine textile et à la lutte contre la contrefaçon et les marchandises pirates.

Lors de la clôture de la séance plénière, Mme Christiane SCRIVENER, Membre de la Commission, a réaffirmé la priorité donnée par l'Union européenne au renforcement de la lutte contre les phénomènes de fraude.

"La lutte engagée contre ces fléaux qui touchent particulièrement ce secteur doit être menée avec détermination. J'ai tenu à ce que l'action conduite dans ce domaine en coopération avec les Etats membres, dont c'est d'abord la responsabilité, soit exemplaire" a déclaré Mme SCRIVENER.

L'action globale mise en oeuvre ces dernières années par la Communauté repose sur trois axes majeurs :

- La densification du réseau informatique déployé sur l'ensemble du territoire de la Communauté.
- Une formation renforcée des agents des administrations douanières aux phénomènes de fraude.
- Une coopération accrue entre les industriels du secteur et les services douaniers de la Communauté.

Parallèlement, le développement de la coopération internationale a été activement poursuivi par la Communauté. "Il est essentiel que les règles complexes régissant le commerce international des produits textiles soient pleinement respectées. En faisant échec à la fraude douanière, il s'agit en réalité de garantir la loyauté des échanges", a déclaré Mme SCRIVENER.

En conclusion, Mme SCRIVENER a rappelé les propositions avancées par la Commission depuis juillet 1993 pour un renforcement de la lutte contre la contrefaçon et les marchandises pirates. Elle s'est déclarée convaincue qu'une décision interviendra avant la fin de cette année. "Face à ce fléau international grave, il est urgent que les actes concrets proposés par la Commission soient rapidement mis en oeuvre".

- 9 -

#### **11. RUSSIA : NUCLEAR POWER PLANTS**

80 metric tonnes of nuclear safety equipment have been delivered to Balakovo Nuclear Power Plant in Russia. This is the first time that such safety equipment, manufactured in the specialist Taprogge plant in Wetter, Germany, is being exported for use in Russian installations. The equipment will increase the safety of the plant by protecting the steam generator tubes from polluted cleaning water. The Tacis Programme purchased the equipment as part of its nuclear safety programme to improve safety at nuclear power plants and other nuclear facilities. This equipment is an important contribution to international efforts to minimise the threat of nuclear accidents at power plants.

#### **12. PECOs : EXPOSITION SUR LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL**

La Commission présentera une exposition sur la sauvegarde du Patrimoine Architectural européen dans les locaux du Musée National d'Histoire de Roumanie à Bucarest du 8 au 19 octobre 1994.

Pour la deuxième fois consécutive, la Commission a soutenu des projets de sauvegarde du Patrimoine Architectural européen dans des pays de l'Europe centrale et orientale.

Bucarest est la cinquième étape de l'itinéraire, à travers l'Europe, de cette exposition photographique (après Lisbonne, Barcelone, Paris et Florence). Elle sera encore présentée à Varsovie et, en dernier lieu, à Bruxelles.

#### **13. BLACK SEA REGIONAL ENERGY CENTRE**

Following the Conference on "The New Energy Realities of the Black Sea Region" held in Greece in May, the Commission and representatives of the energy ministries from ten Black Sea countries met in Brussels to translate the conference conclusions into concrete joint action. A working document was agreed outlining the operation of the future Centre and a Declaration of intent signed to initiate the steps towards its establishment.

The Centre, established under the EU SYNERGY programme, will be located in BULGARIA for an initial period of three years and the chairmanship of the Centre's Steering Committee will be held initially by ROMANIA, rotating thereafter in alphabetical order.

The Centre will provide an important basis for cooperation in the energy field in the years to come. The Black Sea region is a key transit area for energy supplies flowing westwards into Europe.

#### **14. PREVISIONS**

Les points suivants figurent au projet de l'OJ de la prochaine réunion hebdomadaire de la Commission qui aura lieu à Bruxelles, le mercredi 12 octobre 1994 :

- Nouvelle stratégie entre l'Union européenne et le Mercosur;
- Répartition financière indicative des crédits des initiatives communautaires (Rechar, Resider et Retex)
- Accord entre les USA et l'Union européenne sur leur droit de concurrence;
- Accord avec le Canada concernant les règles de concurrence;

- 10 -

- Coopération avec les USA dans le domaine de l'application de leurs règles de concurrence;
- BERD - Chantiers navals et secteurs sensibles.  
Les rencontres suivantes sont prévues :
- M. MARIN reçoit le Premier Ministre du Rwanda, M. Faustin TWAGIRAMUNGU (10 octobre);
- Il y aura une visite à la Commission de Mme Ruth DREIFUSS, Ministre de la Culture, de l'Education et de l'Environnement de la Confédération helvétique (11 octobre);
- Il y aura une visite à la Commission du Président de la République Fédérale d'Allemagne, M. Roman HERZOG (12 octobre);
- MM. MARIN et van den BROEK reçoivent le Premier Ministre zairois M. KENGO wa DONDO (14 octobre).  
Par ailleurs, les déplacements suivants sont prévus :
- La visite officielle de Sir Leon BRITTAN en Afrique du Sud continuera. Il signera un accord de coopération Afrique du Sud/UE et rencontrera des Membres du Gouvernement,
- Il y aura une visite officielle de M. STEICHEN au Brésil où il rencontrera les Ministres des Affaires étrangères, M. Celso AMORIM, de l'Agriculture, M. Synval GUAZZELLI, de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, M. Elcio ALVARES et de l'Economie, M. Ciro GOMES (10-11 octobre);
- Il y aura une visite officielle de M. FLYNN au Japon où il rencontrera des Membres du Gouvernement (13-16 octobre).

- 11 -

## II. CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE

### 1. COUNCIL "FOREIGN AFFAIRS" (4 OCTOBER)

#### A. PECOs

The Council approved 2 of the elements in the Commission's pre-accession strategy for Central and Eastern Europe :

- The "structured dialogue", through which regular meetings between EU and PECO Ministers will be organised.
- The Commission's idea of producing a White Paper on adapting PECO's legislation to the Single Market, to be proposed by 30 June 1995.

The Council agreed to adopt further aspects of the Commission's pre-accession strategy in forthcoming FAC up until the Essen Summit.

Concerning other aspects of the Commission's communication, the Council took note of an interim report on the state of work and noted that the results were a good basis for pursuing its reflexions in the run-up to the Essen European Council.

France said that the question of agriculture should be broached, by conducting a study to assess the impact of accession on the CAP and Eastern European agricultural policies. He also echoed Prime Minister BALLADUR's call for a White Paper on security.

The Council, in each of its next few meetings, will continue its in-depth analysis of one or more aspects of these issues.

#### B. UKRAINE

Conformément au mandat donné par le Conseil européen de Corfou, le Conseil a examiné les objectifs de l'Union en Ukraine et les instruments éventuels d'une politique globale de l'UE à l'égard de l'Ukraine. Le Conseil a conclu que les politiques de l'UE envers l'Ukraine reposaient sur de bonnes bases. Sir Leon BRITTAN a déclaré que la confirmation du Ministre UDEVENKO au sujet de la fermeture prochaine de Tchernobyl constitue une percée notable pour l'approfondissement des relations.

Le Conseil a chargé le Comité des Représentants permanents et le Comité politique d'élaborer, à la lumière des conclusions du Conseil concernant la stratégie à suivre à l'égard de l'Ukraine, une position commune pour une politique de l'UE à l'égard de l'Ukraine conformément à l'article J.2 du Traité sur l'Union européenne.

Les délibérations du Conseil ont également permis de préparer la réunion consacrée au dialogue politique avec le Ministre ukrainien des Affaires étrangères, M. UDEVENKO

#### C. GATT

The Council agreed to submit a document to the European Parliament so that it could ratify well in time for 1 January. It also welcomed the statement from several Member States that they believed their national parliaments are in a position to ratify the Uruguay Round in time for 1 January. The Council asked COREPER to continue discussions to reach a consensus as soon as possible on the Code of Conduct. The Council also underscored the need for the USA to ratify the Round well in advance of the deadline. France asked for the Commission to prepare a written report on the compatibility of US implementing legislation with the WTO.

- 12 -

#### **D. ETATS DE L'EX-URSS : ACCORD DE PARTENARIAT ET DE COOPERATION**

Le Conseil a procédé, sur la base d'un certain nombre d'options soumises par la Commission, à un débat d'orientation en ce qui concerne les relations contractuelles avec certaines Républiques de l'ex-URSS. Il a marqué son accord sur les orientations suivantes :

##### **- Bélarus**

Compte tenu de la détermination des autorités de ce pays à poursuivre le processus de réformes politiques et économiques, le Conseil a souhaité leur adresser un signal politique. Dans cette optique, il a considéré opportun que les négociations pour un accord de partenariat de coopération soient reprises activement en vue de leur conclusion rapide, et a invité à cet effet la Commission à présenter une proposition de directive complémentaire.

##### **- Républiques du Caucase (Géorgie, Arménie, Azerbaïdjan)**

Compte tenu de l'évolution politique encourageante dans ces pays, et notamment de l'accord de cessez-le-feu entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, le Conseil a considéré qu'il convenait d'ores et déjà d'activer les Commissions mixtes au titre de l'ancien accord avec l'URSS de 1989. En même temps, il a invité la Commission à approfondir, en contact avec les autorités de ces pays, le contenu possible de futurs accords et de lui présenter un rapport sur base duquel le Conseil décidera, tenant compte également de l'évolution politique. A cette occasion, le Conseil pourra faire une Déclaration pour chacun des partenaires, faisant notamment état de l'intention de l'Union de négocier des accords de partenariat et de coopération dès que les conditions dans ces pays le permettent et définissant les domaines de coopération possibles.

##### **- Ouzbékistan et Turkménistan**

Le Conseil est convenu de réactiver, dans un premier temps, les relations économiques et commerciales avec ces pays sur la base de l'ancien accord de 1989 avec l'URSS en leur proposant la convocation des commissions mixtes. En même temps, il a invité la Présidence à élaborer - en concertation avec la Commission et les Ambassades des Etats membres sur place - un rapport sur la situation concernant le respect des droits de l'homme. Une décision pourra être prise par la suite d'entamer les contacts exploratoires en vue de la négociation d'accords de partenariat et de coopération.

##### **- Tadjikistan**

Le Conseil a constaté que la situation d'instabilité qui persiste encore dans ce pays ne permet pas à ce stade d'envisager l'instauration de relations institutionnalisées de coopération.

#### **E. SLOVENIE**

La Présidence et les Etats membres se félicitent de l'annonce récente par le gouvernement de Slovénie de son intention d'amender la constitution de manière à harmoniser la législation sur l'achat de propriétés avec celles en vigueur dans l'Union européenne. Le Conseil a pris acte de la déclaration faite le 1er octobre 1994 par le Ministre italien des Affaires étrangères, M. MARTINO, dans laquelle il a annoncé des

- 13 -

discussions entre les Premiers Ministres italien et slovène. Le Conseil a décidé d'examiner la proposition de mandat de négociation pour un accord européen avec la Slovénie en vue d'autoriser la Commission à entamer les négociations dès que possible. Sur la base de ces développements, le COREPER a été invité à mettre au point le mandat.

#### **F. MOLDAVIE**

Dans le but d'aider la Moldavie à faire face aux conséquences de la sécheresse et des ouragans et inondations qui ont frappé ce pays pendant l'été 1994, le Conseil a marqué son accord sur l'extension à ce pays de l'opération d'aide alimentaire qu'il avait approuvée le 27 juillet dernier pour un montant global de 204 Mécus en faveur des républiques du Caucase, du Tadjikistan et du Kirghistan.

A cet effet, le Conseil a chargé le COREPER de mettre au point le texte du règlement qui modifiera celui du 27 juillet, en vue de son adoption formelle lors d'une prochaine session.

#### **G. ALBANIE : AIDE MACROFINANCIERE**

Le point a été évoqué au déjeuner. Le Président KINKEL a indiqué que le débloccage de la première tranche de 15 Mécus était lié aux résultats du dialogue entre la Grèce et l'Albanie, après le 16 octobre à Athènes.

#### **H. EX-YOUGOSLAVIE**

Au déjeuner, le Conseil, en présence de Lord OWEN, a fait le point de la situation en Bosnie et notamment en ce qui concerne le monitoring de l'embargo de la République fédérative de Yougoslavie à l'égard des Serbes de Bosnie.

Le Conseil a également évoqué la question des relations futures avec la Croatie.

#### **I. POLITIQUE MEDITERRANEEENNE**

Le point a été traité au déjeuner lors duquel le Président DELORS a fait rapport sur l'état des négociations des accords de partenariat avec les pays du Bassin méditerranéen et sur les réflexions de la Commission concernant la politique méditerranéenne. En séance le Président KINKEL a indiqué que le Conseil accorde la priorité à la conclusion des accords avec le Maroc, la Tunisie et Israël avant la fin de l'année et que la Commission est invitée à présenter une communication écrite lors de la prochaine session. Il a été pris note du fait que le Président DELORS se rendra prochainement au Maroc. La nécessité de respecter un équilibre entre l'effort de l'Union vers le PECO et ses engagements vers les pays du bassin méditerranéen a été soulignée.

#### **J. CSCE : CONFERENCE DE BUDAPEST**

Le Conseil a approuvé les orientations (lignes directrices) de l'Union européenne pour la Conférence d'examen de la CSCE qui aura lieu du 10 octobre jusqu'au 2 décembre 1994 à Budapest.

- 14 -

**K. SUBSTANCES RADIOACTIVES ET MATIERES NUCLEAIRES : TRAFIC ILLICITE**

Le Président KINKEL a souligné l'importance de ce dossier à la fois pour la sécurité des populations et pour le système international de non-prolifération. Il a brièvement évoqué les discussions déjà menées dans le cadre de l'Union européenne ainsi que la communication de la Commission. Il a constaté l'accord du Conseil, sans débat, sur la procédure déjà agréée au niveau du COREPER en ce qui concerne la répartition des tâches incombant aux différents groupes du Conseil appelés à remettre un rapport, comportant des suggestions opérationnelles, au COREPER pour le début du mois de novembre.

**L. MOYEN-ORIENT**

Le point - initialement prévu pour le déjeuner - a été traité en séance. La proposition de F d'octroyer une tranche supplémentaire de 500 Mécus sera examinée ultérieurement ainsi que la demande de cette même délégation d'oeuvrer pour la modification du dispositif concernant la coordination et l'octroi de l'aide internationale en appui du processus de paix au Moyen-Orient.

S'agissant des difficultés de financement des dépenses du fonctionnement de la force de police palestinienne, l'Union apportera une contribution additionnelle et la Commission est invitée à mettre à disposition les moyens financiers nécessaires.

**M. NOUVELLE STRATEGIE ASIATIQUE**

Le Conseil a pris acte d'un rapport établi par le COREPER concernant la communication de la Commission au Conseil du 15 juillet dernier intitulée "Vers une nouvelle stratégie asiatique". Ce rapport, d'un caractère intérimaire, comporte des appréciations positives sur le développement d'une nouvelle stratégie vis-à-vis de l'Asie qui doit tenir compte de l'importance croissante que prend cette région.

Les organes compétents du Conseil ont été chargés de poursuivre leurs travaux en vue de présenter un rapport au Conseil européen d'Essen.

**N. UE-ASEAN**

Le Président KINKEL a fait rapport sur les résultats très satisfaisants de la Conférence de Karlsruhe (voir EU-Review N° 615 du 30 septembre, point VI.1) ainsi que sur le succès de la rencontre de Stuttgart avec les milieux économiques des deux parties. Il a souligné que les conclusions issues de la Conférence de Karlsruhe forment une base solide pour intensifier la coopération avec l'ASEAN.

La Conférence a été également l'occasion pour l'Union de demander l'appui des pays ASEAN au candidat de l'Union au poste de Directeur général de l'OMC, M RUGGIERO. Néanmoins l'exécution de M. VAN DAMME, citoyen néerlandais condamné pour trafic de drogues, a jeté une ombre sur la Conférence. La Présidence avait insisté, sans succès, auprès de Singapour dans le but d'empêcher l'exécution.

La Commission et les instances politiques de l'Union sont encouragées à poursuivre le dialogue et les contacts avec l'ASEAN en vue de mettre en oeuvre les conclusions de Karlsruhe.

- 15 -

#### **O. SOUTH AFRICA**

The EU agreed formally to prepare an agreement with the new South African government which Sir Leon will sign with the South Africans on his forthcoming visit to the country in October.

Sir Leon BRITTAN a rendu attentif le Conseil sur le souhait des autorités sudafricaines de ce que l'accord de coopération se situe dans le cadre des conclusions du Conseil d'avril dernier visant l'établissement de relations à plus long terme et il a demandé d'ajouter un considérant à cet effet ("Bearing in mind the importance of beginning discussions immediately regarding future relations with South Africa, which would also cover trade, in accordance with the Council decision of 19 April 1994 which included "an offer to negotiate a comprehensive and long-term relationship with South-Africa, should the new government so request").

Tout en se félicitant de la possibilité de conclure un accord avec l'Afrique du Sud en vue de renforcer les liens de l'Union avec ce pays, le Ministre BARROSO (P) a rappelé la position négative de sa délégation motivée par l'absence dans la base juridique de l'article 235 du Traité. Il a demandé par conséquent de faire acter au procès-verbal du Conseil une déclaration unilatérale explicitant sa position.

Une déclaration unilatérale a été versée au procès-verbal également par la délégation EL.

#### **P. RWANDA**

Le Conseil a marqué son accord politique sur les orientations concernant les objectifs et les priorités de l'action de l'Union européenne vis-à-vis du Rwanda. Ces orientations portent notamment sur l'aide humanitaire, un programme de réhabilitation à court terme, le retour des réfugiés et le respect des droits de l'homme.

Il a chargé le COREPER de mettre au point ces orientations en vue de leur adoption formelle le plus vite possible.

#### **Q. CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LA DESERTIFICATION**

A la suite de l'achèvement des négociations de la Convention en juin 1994, le Conseil a décidé de procéder à la signature de la Convention au nom de la Communauté et a autorisé le Président du Conseil de désigner les personnes habilitées à cette fin.

Cette convention fait suite aux recommandations de la CNUED qui s'était tenue à Rio de Janeiro en juin 1992.

#### **R. URUGUAY ROUND : RATIFICATION**

Conscient des responsabilités de l'Union européenne au regard des engagements qu'elle a pris de conclure les accords du Cycle d'Uruguay en temps utile pour permettre leur entrée en vigueur le 1er janvier 1995, le Conseil a approuvé le contenu d'un projet de décision à cet effet.

Il a décidé de demander immédiatement l'avis conforme du Parlement européen sur la base de ce projet de décision et de consulter le Comité économique et social afin que toutes les procédures de ratification communautaires puissent être terminées avant la fin de l'année.

Le Conseil s'est félicité des déclarations de plusieurs Etats membres indiquant que leurs procédures de ratification des accords du Cycle d'Uruguay pourront aussi être achevées avant cette date et il a souligné que l'entrée en vigueur de l'Acte final du



- 16 -

Cycle d'Uruguay le 1er janvier 1995 est de la plus haute importance pour l'Union européenne.

Le Conseil s'attend également à ce que les **Etats-Unis** et les autres parties contractantes ratifient les accords en temps utile et sans réserves.

Il a demandé à la Commission de lui présenter un rapport écrit sur la **compatibilité de la législation d'application des Etats-Unis avec l'OMC.**

Etant donné que la Commission considère qu'il convient d'attendre l'avis de la Cour de Justice, il n'a pas été possible de prendre une décision portant sur le **code à convenir entre le Conseil, les Etats membres et la Commission sur la conduite dans le cadre de l'OMC.** Le COREPER a été chargé de poursuivre les discussions de manière à permettre au Conseil de parvenir à une solution aussi rapidement que possible.

#### **S. SOUTIEN DU PROCESSUS DE PAIX EN IRLANDE DU NORD**

Après avoir entendu les rapports de MM. HURD (UK) et SPRING (IRL) ainsi que du Président DELORS, le Conseil a adopté des conclusions qui soulignent d'une part la nécessité de rendre irréversible le processus de paix et d'autre part l'accueil favorable du Conseil à la proposition de la Commission de porter à 60 Mécus pour les trois prochaines années la contribution de la Communauté au Fonds International pour l'Irlande.

Des propositions spécifiques concernant un paquet de mesures économiques additionnelles (concernant notamment la rénovation urbaine, le chômage de longue durée, l'encouragement des investissements, la promotion du tourisme et la formation) pourront être présentées le cas échéant par la Commission, en consultation avec les autorités irlandaises et britanniques, avant la fin du mois de novembre.

#### **T. TEXTILES : TRAFIC DE PERFECTIONNEMENT PASSIF**

Le Conseil n'a obtenu d'accord ni sur l'ensemble du dossier ni sur le principe de scission de la proposition (B, E, EL, IRL et P y sont opposés); F a accepté le principe de scission du volet PECO de la proposition.

Le COREPER a été chargé de poursuivre l'examen de l'ensemble de la proposition afin d'aboutir au Conseil du mois de novembre.

#### **U. DECISION "RESSOURCES PROPRES"**

Le point a été évoqué au déjeuner. Le Président KINKEL n'a constaté aucune évolution du dossier. Le Conseil "ECOFIN" du 10 octobre reprendra le point.

#### **V. SHIPBUILDING**

Sir Leon explained that the OECD agreement yet to be formally approved and ratified, was good and balanced, guaranteeing Portugal, Spain and Belgium restructuring programmes and giving EU industry a four-year breathing space.

France said it jeopardises the vital interests by threatening the existence of St. Nazaire and Le Havre shipyards, which have already undergone costly restructuring

Denmark, the UK, Holland, Norway, Finland and Germany said it was crucial to ratify the agreement as it stands as soon as possible. The Presidency concluded that one delegation had a reserve, and that the Commission would shortly submit a formal proposal. France made a unilateral statement opposing the agreement.

- 17 -

## **W. RELATIONS AVEC LE PARLEMENT EUROPEEN**

La Présidence a fait rapport au Conseil des résultats du Trilogue - Président du Conseil, Président du Parlement et Commission - qui a eu lieu le 27 septembre, concernant notamment les thèmes de la comitologie, des commissions d'enquête, de la consultation du Parlement dans les domaines de la PESC et du JAI, ainsi que du financement de la PESC.

La Présidence a fait état de certains progrès, mais a souligné que des efforts supplémentaires doivent être entrepris pour mener ces dossiers vers des solutions acceptables pour les trois institutions.

La procédure de nomination des membres de la Commission provenant des Etats adhérents a été évoquée lors du trilogue. Elle devra être abordée par le COREPER avant de nouveaux contacts avec le Parlement.

## **2. CONSEIL CONJOINT INDUSTRIE/TELECOMMUNICATIONS (28 SEPTEMBRE)**

Le Conseil, siégeant dans une nouvelle formation conjointe, a réussi à maintenir la dynamique créée par le rapport Bangemann relatif à la société de l'information, bien que la nouvelle formation n'ait pas encore donné lieu à une accélération spectaculaire des travaux. Le Conseil européen de Corfou avait invité chaque gouvernement à désigner une personne spécialement responsable de la société de l'information, la raison en était, entre autres, que les Ministres des Télécommunications et leurs fonctionnaires ne sont pas toujours les plus progressifs lorsqu'il s'agit de libéraliser les monopoles existants et d'apprécier les aspects industriels, sociaux et culturels de la révolution qui nous attend. Si la création du Conseil conjoint Industrie/Télécommunications est une première réponse à l'invitation de Corfou, force est de constater que les personnalités dont la vocation est de défendre les intérêts économiques et sociaux des monopoles traditionnels, sont toujours bien représentées dans la salle.

### **A. Société de l'information**

Le Conseil a adopté des conclusions soulignant l'importance des changements structurels à venir. Il y félicite la Commission de la rapidité avec laquelle elle a fourni un plan d'action, et il s'engage à statuer rapidement sur les propositions actuelles et futures de la Commission.

La pomme de discorde était une phrase relative à la libéralisation des infrastructures de télécommunication. Personne n'a contesté qu'il faut cette libéralisation, mais les ministres ont mis quatre heures pour mettre noir sur blanc l'annonce que déjà le prochain Conseil du 17 novembre pourrait "décider sur les principes de la libéralisation et établir un calendrier clair" :

- La présidence a insisté sur une accélération pour qu'elle puisse produire un résultat tangible pour le sommet d'Essen. Pour sa part, M. BANGEMANN a mis en garde contre une Europe à deux vitesses de libéralisation où les retardataires risquent d'attirer moins d'investissements privés par manque de télécommunications efficaces, et de recevoir moins de financements communautaires par manque de projets innovateurs. M. VAN MIERT a fait comprendre que si des fusions et alliances sont nécessaires pour survivre sur le marché mondial, il ne pourra toutefois pas autoriser la participation d'entreprises jouissant d'un monopole sur leur marché national.

- 18 -

- ESP menait la fronde des délégations estimant qu'il est prématuré de fixer des calendriers précis. Son argumentation principale était que puisque la Commission avait promis un Livre vert avant la fin de l'année, il convenait de l'attendre avant de décider sur la libéralisation.

Le compromis consiste dans la promesse de la Commission de présenter une première partie (principes de libéralisation) du Livre vert déjà avant le 1er novembre, permettant au Conseil d'arrêter un calendrier le 17 novembre. La deuxième partie (modalités de la libéralisation) sera prête avant la fin de l'année.

#### **B. Conférence ministérielle du G7**

La Commission a informé le Conseil sur l'état de préparation de la conférence qu'elle organise les 25 et 26 février 1995 à Bruxelles. S'agissant de la table ronde d'industriels, M. BANGEMANN a souligné que la Commission veillera à une représentation adéquate des entreprises provenant des Etats membres ne faisant pas partie du G7.

#### **C. L'électronique et les technologies de l'information et de télécommunication**

M. BANGEMANN a rappelé qu'il avait été prévu que la Commission présente un rapport d'activité lors du Conseil "Industrie" du 22 avril 1994; ce rapport avait été préalablement soumis aux Directeurs généraux de l'Industrie.

Afin que le Conseil du 17 novembre puisse examiner valablement ce point, M. BANGEMANN a indiqué qu'un nouveau document de travail sera disponible à la fin du mois d'octobre. Le Président REXRODT s'en est félicité et a émis le souhait de clore ce dossier lors du prochain Conseil (le 17 novembre).

#### **3. CONSEIL "RECHERCHE" (29 SEPTEMBRE)**

Réuni à Bruxelles, le 29 septembre avec les Ministres de la Recherche d'Autriche, de Suède, de Finlande et de Norvège, le Conseil a approuvé sept programmes spécifiques du IVème Programme Cadre de RDT de l'Union et a dégagé un accord politique sur un huitième d'entre eux, ce dernier étant actuellement en attente de l'avis du Parlement européen. Six mois à peine après l'adoption du Programme Cadre, c'est ainsi la moitié des vingt programmes spécifiques destinés à en assurer la mise en oeuvre qui ont reçu le feu vert du Conseil, deux autres programmes ayant déjà fait l'objet d'une adoption en juin dernier. Se félicitant des résultats de la réunion, M. RUBERTI a en particulier tenu à souligner que la Commission mettra tout en oeuvre pour que les dix programmes restants soient adoptés avant la fin de cette année, ceci afin de permettre le lancement des appels d'offre des différents programmes le 15 décembre prochain.

Les huit programmes examinés par le Conseil représentent ensemble pratiquement la moitié (49,3%) du budget global du IVème Programme Cadre. Plus précisément, les programmes spécifiques suivants ont été approuvés : télématique ( 843 Mécus), technologies de l'information (1911 Mécus), normalisation, mesures et essais (173 Mécus), sciences et technologies marines (228 Mécus), agriculture et pêche (607 Mécus), énergie non-nucléaire (967 Mécus) et coopération avec les pays tiers et les organisations internationales (540 Mécus). Un accord politique a en outre été dégagé sur le programme fusion thermonucléaire contrôlée (794 Mécus).

- 19 -

La coopération avec les pays tiers et les organisations internationales génère des effets, indirects et à long terme, tant sur le plan de la compétitivité industrielle que celui de la position stratégique de l'Union dans le reste du monde. Une nouveauté du quatrième programme-cadre est que ces coopérations sont regroupées au sein d'un programme unique, en complément aux actions de coopération propres aux domaines de recherche traités dans les programmes spécifiques de RDT eux-mêmes, qui doit permettre d'optimiser les relations des Etats membres avec les pays tiers. Trois lignes d'action ont été définies :

- "coopération scientifique et technologique en Europe", dont l'objectif est de renforcer les liens avec le cadre COST, l'initiative EUREKA et certaines organisations internationales. En liaison avec les initiatives PHARE et TEMPUS, des actions sont également destinées aux PECCO et aux nouveaux Etats indépendants de l'ancienne Union soviétique;
- "coopération avec les pays tiers industrialisés non-européens", afin d'optimiser les efforts de RDT de l'Union tout en assurant, à long terme, l'adéquation entre les orientations de sa politique de RDT et les marchés internationaux potentiels.
- "coopération scientifique et technologique avec les pays en développement", afin de permettre aux pays en développement de tirer des solutions aux problèmes qui les frappent directement (ressources naturelles, santé, production agricole, etc.) mais aussi de participer à l'évolution du savoir sur des thèmes d'importance globale (protection de l'environnement, maladies transmissibles, désertification, etc.).

Par ailleurs, le Conseil a adopté parmi les points "A", les directives de négociations d'un accord de coopération scientifique et technique avec ISRAEL, le premier accord de ce genre à conclure avec un pays non-européen. A cet égard, M. RUBERII a dit : "C'est une grande satisfaction d'avoir pu mener à bien le processus lancé en janvier dernier en vue d'entamer des négociations pour permettre la pleine participation d'Israël aux activités de recherche communautaire.

Le remarquable potentiel de recherche de ce pays en fait un partenaire de choix pour des projets de coopération dans une grande variété de domaines scientifiques d'intérêt mutuel.

Plus encore, le resserrement des liens entre les deux parties qu'entraînera une telle coopération contribuera de manière positive au développement du processus de paix au Moyen-Orient".

The main purpose of the agreement is Israel's participation in the RDT programmes of the Community fourth Framework Programme and to have research bodies from the Community take part in Israeli research activities.

Cooperation should take the following forms :

- participation of Israel in the RDT programmes adopted for implementation of the Fourth Framework Programme;
- financial contribution by Israel to the budget of the RDT programmes adopted for the implementation of the fourth Framework Programme based on the ratio of Israel's GNP to that of the Community;
- reciprocity, through access for entities in the European Union, to all Israeli research activities and their results on themes equivalent to those of the fourth Framework Programme;
- regular exchanges of views on guidelines and priorities for research policy and planning in Israel and the Community;

- 20 -

- exchanges of views on the prospects for and development of cooperation;
- timely availability of documentation on the content and implementation of research programmes and communication of the results of work undertaken within the cooperation framework.

A joint "EC-Israeli Research Committee" will be set up to promote and monitor the various scientific and technical cooperation activities envisaged under the agreement. This committee will normally meet once a year.

Enfin, le Conseil a fixé les conditions, en particulier financières, de la poursuite jusqu'au 31 décembre 1995 de la phase pilote de coopération avec les scientifiques des nouveaux Etats indépendants de l'ancienne Union soviétique dans le cadre de l'INTAS.

#### 4. DECLARATIONS PESC

Les délégations auront déjà reçu le texte de la déclaration sur :

- le BURUNDI (5 octobre)

#### 5. PREVISIONS

Les points suivants figurent au projet de l'ordre du jour de la réunion du Conseil au cours de la semaine prochaine :

#### Conseil "ECOFIN" (10 octobre)

- Livre blanc sur la croissance, la compétitivité et l'emploi : amélioration de la situation de l'emploi;
- Déficit public excessif;
- Programmes de convergence (en cadre restreint),
- Nouvelle décision ressources propres;
- (évent.) Régime définitif TVA;
- (évent.) Taxe CO<sup>2</sup>/énergie.

### III. PARLEMENT EUROPEEN

#### 1. ACP-EU : JOINT ASSEMBLY (GABON, 3-7 OCTOBER)

For the third Joint Assembly in succession the future shape of the Fourth Lomé Convention has been exercising the minds of parliamentarians and representatives. Meeting this week in Libreville, Gabon, the Assembly has been tackling a full agenda but, as expected, the main talking point has been the mid-term review of Lomé IV.

The Assembly began on Monday (3 October) with a formal opening session addressed by President BONGO of Gabon, the Mayor of Libreville and the two Co-Presidents (Mr CHAMBRIER and Lord PLUMB).

On Tuesday (4 October), MEP John CORRIE (PPE-UK), who has taken over from Margaret DALY as Rapporteur for the subject, presented his findings to the Assembly. The debate which followed attracted a large number of speakers and it is clear that there is a wide measure of consensus about the importance of the ACP-EU partnership and the need for it to be maintained and consolidated in a constantly changing world.

- 21 -

The main concerns featured by Mr CORRIE included trade (notably, the ACPs' relative failure in exploiting Lomé trade advantages), programming and procedures (which he sees as unwieldy) and a desire for consistency in the field of human rights and democracy also expressed concern about the amount of resources that would be available under the financial protocol.

Other major debates included a preliminary discussion about "Infrastructures in the ACP States" introduced by Mrs MAIJ-WEGGEN (PPE-NL) and a well-attended session on South and Southern Africa. The latter was addressed by Dr S.M. MOTSUENYANI who is heading a delegation of South African parliamentarians to the Assembly. South Africa had been granted observer status at the meeting.

Earlier, questions to the Council and the Commission were fielded respectively by Mrs SEILER-ALBRING of the German Council Presidency and Vice-President MARIN of the Commission.

The ACP-EU Joint Assembly continued its work with debates on the situation in a number of ACP countries. Not surprisingly, Rwanda figured at the top of the list of "problem areas". The situation in this strife-torn country was graphically described by the Rwandan representatives who sought recognition for the new government, assistance in re-establishing confidence in the country and practical help in demining operations. Rumours about massacres of returning refugees were "totally false" they insisted, and one of the country's new ministers pleaded for international humanitarian observers to be sent out as soon as possible.

Other speakers in the debate stressed the importance of confidence-building measures and a number were critical of the European Union's response as the tragedy in Rwanda had unfolded. The need for preventive action and more effective forms of international intervention, where humanitarian crises threatened, cropped up repeatedly in the subsequent country debates covering Burundi, Haïti, Liberia, Somalia and Sudan. The Assembly also heard an appeal for help from the St Lucia representative, following the passage of tropical storm Debbie which has caused serious damage in the Windward Islands.

The resolution on the second phase of Lomé IV was put to the vote. A number of amendments were accepted but although the final text was adopted by a clear majority, the consensus normally achieved in the Joint Assembly on motions of this kind was not forthcoming. Members of several smaller groups on the European side voted against or abstained for various reasons (notably, the alleged "weakness" of the human rights and GATT references in the text).

The final debate over the situation in Togo saw pressure from a number of ACP representatives for the EU to resume "normal" cooperation with this country. Members were also scheduled to vote on a series of resolutions dealing with individual countries, specific economic issues and other topics of concern. These include yet another strongly-worded motion on Sudan, and texts relating to Haïti, the Banana and Sugar issues (of concern to the Caribbean) and the cocoa-fat content of "chocolate" sold in the EU.

## **2. TRAVAUX DES COMMISSIONS**

Nous reporterons au prochain numéro de l'EU-Review les travaux des commissions parlementaires de cette semaine.

- 22 -

### **3. PREVISIONS**

Les points suivants seront discutés lors des réunions des commissions parlementaires de la semaine prochaine :

#### **Affaires étrangères et sécurité**

- Rencontre avec M. KOSCHNICK, Administrateur de l'UE à Mostar;
- Intégration de la PESC dans le budget (avis McMILLAN-SCOTT);
- Attribution du Prix Sakharov 1994;
- Stratégie de pré-adhésion pour les PECO (échange de vues);
- Elargissement à Malte (préparation d'un rapport SAKELLARIOU);
- Elargissement à Chypre (préparation d'un rapport BERTENS).

#### **Sous-commission : Sécurité et désarmement**

- Entretiens avec des représentants de l'OTAN.

#### **Relations économiques extérieures**

- Echange de vues avec M. MARIN;
- Echange de vues avec M. van den BROEK.
- Conclusion des résultats de l'Uruguay-Round (préparation d'un rapport RANDZIO-PLATH);
- Accords avec Estonie et Lettonie (préparation de deux rapports SCHWAIGER);
- Accord intérimaire avec l'Ukraine (vote d'un rapport MANN)

#### **Institutionnel**

- Investiture de la Commission (préparation d'un rapport HERMAN);
- Négociations interinstitutionnelles  
Echange de vues sur :
  - = Comitologie;
  - = Commissions temporaires d'enquête;
  - = PESC;
  - = Coopération dans les domaines de la justice et des affaires intérieures.

### **4. SESSION SEPTEMBRE II : INFO-NOTE**

Une **INFO-NOTE N° 27/94** avec les résolutions les plus importantes a été transmise en date du 4.10.1994.

## **IV. BANQUE D'INVESTISSEMENT EUROPEENNE**

### **1. BULGARIE : PRET**

La BEI a annoncé qu'elle va accorder un prêt de 30 MECU pour améliorer l'efficacité et la capacité du système de contrôle de la navigation aérienne en Bulgarie. Les investissements, réalisés par l'Agence des Services de la Navigation aérienne de Bulgarie, portent sur un nouveau centre de contrôle de la navigation aérienne, des radars et des équipements de navigation, de communication et de météorologie.

- 23 -

## **2. MAGHREB : PRET**

La BEI va financer la construction d'une conduite de transport de gaz naturel qui reillera le gisement algérien de Hassi R'Mel au réseau de gazoducs européen, via l'Espagne. Le prêt de 161,2 millions d'Ecus, destiné à la construction du tronçon marocain du gazoduc - de la frontière algéro-marocaine à la côte marocaine du détroit de Gibraltar - est octroyé à Europe Maghreb Pipeline Ltd.

## **V. ORGANISATIONS INTERNATIONALES**

### **1. UNITED NATIONS GENERAL ASSEMBLY : PARTICIPATION OF MR VAN DEN BROEK**

Mr VAN DEN BROEK attended between 26 September and 30 September 1994 the first Ministerial Week in the General Debate of the 49th General Assembly of the United Nations in New York.

Simultaneously he also participated in a number of meetings in full or Troika formation with some of the most important partners of the EU. Finally, he had several bilateral meetings during one of the most heavily loaded Ministerial Weeks of the last few years.

Mr VAN DEN BROEK actively took part in the meetings of the European Union and the acceding countries, with the Rio Group, the Gulf Co-operation Council, the USA and the Russian Federation. He also met in Troika formation with the Foreign Ministers of China, Nyanmar, Bangladesh, Iran, Egypt, Mercosur countries, Japan, Baltic States, the Non-Aligned Movement, the Central American States and Israel. He also participated in the meeting of the G7 (G8 with the inclusion of Russia). This full political G8 formation was a first.

Mr VAN DEN BROEK had bilateral meetings with the Foreign Ministers of Indonesia, Turkey, Malta, Hungary and Liechtenstein. He participated in the press conference of the Presidency of the EU Council and met with several high officials of the United Nations, in particular with the Under Secretary General for Political Affairs.

### **2. INTERNATIONAL COFFEE COUNCIL (LONDON, 26-30 SEPTEMBER)**

The International Coffee Council met in London from 26-30 September 1994. Its primary purpose was to assure the transition from the much-extended International Coffee Agreement 1983 to the recently negotiated International Coffee Agreement 1994.

Although there were insufficient ratifications by producing and consuming countries to permit automatic entry into force of the new Agreement, those countries which had completed ratification took the decision by mutual consent to bring it into force with effect from 1 October 1994. A related issue was the approval of the administrative budget for the coffee year 1994-95. This proved to be a laborious process since, for some countries which had not yet ratified, there was a problem with retro-active budgetary contributions. The matter was eventually settled in a manner which enabled the administrative budget for the whole year to be approved, with the Coffee Council being required no later than 31 March 1995 to decide on measures to counteract any financial shortfall.



- 24 -

The Coffee Council also witnessed the retirement of the Organisation's Executive Director, Mr. Alexandre BELTRAO, after twenty six years of service. He has been succeeded by Dr. Celsius LODDER, also from Brazil.

D.F. WILLIAMSON, SECRETAIRE GENERAL

